

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
No. 505-11-013024-141
DATE: 2 OCTOBRE 2014

SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE :

Gilles Bussière Jr.

DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION DE FAIRE UNE PROPOSITION DE:

LES DISTRIBUTEURS R. NICHOLLS INC.

Débitrice

-et-

RICHTER GROUPE CONSEIL INC.

Syndic

ORDONNANCE DE PROROGATION DE DÉLAI

[1] **AYANT PRIS CONNAISSANCE** de la *Requête en prorogation du délai pour le dépôt d'une proposition* (la «**Requête**»), de l'affidavit et du rapport du Syndic;

[2] **CONSIDÉRANT** les représentations du procureur présent;

POUR CES MOTIFS, LA COUR:

[3] **ACCORDE** la Requête;

[4] **PROROGE** le délai pour le dépôt de la proposition de Les Distributeurs R. Nicholls inc. pour une période de 43 jours à partir des présentes, soit jusqu'au 14 novembre 2014;

[5] **LE TOUT FRAIS.**

COPIE CONFORME
Gilles Bussière Jr.
GREFFIER ADJONCTÉ

Gilles Bussière Jr.
JF 2325 *rept*